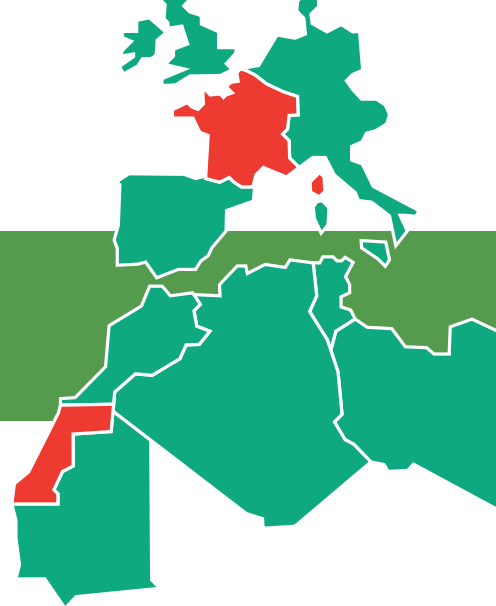


Sahara info

Hors série

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique



PRISONS, PRISONNIERS POLITIQUES AU MAROC et AU SAHARA OCCIDENTAL

Derrière le miroir d'une pseudo-démocratie, un pouvoir autoritaire et colonial qui torture et embastille pour imposer ses règles.

L'histoire récente du Maroc n'est pas celle – démocratie et développement pour tous ! – que la monarchie chérifienne s'emploie à exalter à l'étranger ! Les associations des droits de l'homme, les militants et les journalistes non encore séduits par les prébendes du mahkzen ont décrit les années « *de plomb* » sous Hassan II, mais aussi les procès truqués et les emprisonnements multiples sous Mohamed VI. Procès et emprisonnements qui concernent en particulier des dizaines de civils sahraouis.

Cette histoire sombre, que les officiels voudraient dissimuler, c'est dans les prisons marocaines, avec les prisonniers politiques, qu'il faut aller la chercher ! Le souvenir des plus anciens, dont le nom est connu, y règne encore : Abraham Serfaty, Mohamed Daddach, Lhacen Moutik ; ce dernier fut un des seuls Sahraouis jugés par un tribunal, avec le groupe dit « *de Meknès* », alors que tous les autres disparaissaient dans les bagnes marocains. Beaucoup de ces 1000 disparus sont morts sans que leurs familles sachent encore, 40 ans après, où sont leurs corps. Ceux revenus de l'enfer, après 10 à 16 ans de disparition, 500 personnes, hommes et femmes, se sont reconstruits en reprenant la lutte pour l'autodétermination, fondamentalement pour la démocratie et pour un idéal de bonheur qui pourrait être partagé par tous.

Depuis plusieurs années, nous essayons d'entrer en contact avec des prisonniers sahraouis, des hommes jeunes le plus souvent, condamnés pour délit d'opinion ou pour avoir manifesté pacifiquement. Difficile de « forcer » les portes de ces prisons, difficile de faire passer les courriers, difficile de recevoir les réponses... Aussi, c'est une rencontre avec Naama Asfari, visité par sa femme Claude et par son beau-père Michel, qui va nous permettre de mettre au jour cette histoire.

Le nom « Gdeim Izik » revient souvent dans les témoignages. Lieu fondateur pour tous les Sahraouis. Camp de toiles établi à l'écart d'El Aïoun pendant un mois d'octobre à novembre 2010, qui a rassemblé jusqu'à 20 000 personnes : opposition massive et pacifique à l'occupation marocaine que Naama et ses 20 compagnons ont payé avec des condamnations de 25 ans à perpétuité, de prison.

Le dénombrement des effectifs dans les prisons est difficile, toutes les informations ne passent pas ou tardivement. Plus difficile encore la connaissance des peines de prison, car la détention préventive et les reports successifs des procès, pratique systématique au Maroc, en compliquent la prise en compte exacte.

Concernant les prisonniers sahraouis et pour ceux déjà passés en procès, 21 personnes ont été condamnées de 6 mois à 5 ans, la peine de 3 ans d'emprisonnement étant la plus courante, 4 personnes de 5 à 10 ans, 2 personnes à 15 ans, 3 personnes à 20 ans, 7 personnes à 25 ans, 4 personnes à 30 ans (c'est la situation de Naama Asfari) et 8 personnes condamnées à la prison à perpétuité. Les peines les plus lourdes ont été prononcées par la Cour militaire de Rabat, en particulier à l'occasion du procès dit de Gdeim Izik qui a concerné 23 personnes. (deux d'entre eux, condamnés moins lourdement, ont été libérés après la détention préventive de deux ans et 4 mois)

Concernant les prisonniers marocains, nos informations sont incomplètes. Les peines semblent moins lourdes, mais toujours supérieures à 6 mois et très souvent les procès condamnent après de longues périodes de prison préventive. Comme pour les prisonniers sahraouis, les peines de 3 ans semblent les plus souvent appliquées.

Prisonniers marocains

Maroc du Nord 3 centres ; **30 prisonniers**

(Taza 4 / Tanger 5 / El Hoceima 21)

Maroc Central 4 centres ; **55 prisonniers**

(Aïn Kadous (Fès) 21 / Toulal (Meknès) 7 / Salé 21 (islamiste) / Kénitra 6)

Maroc Sud 4 centres ; **34 prisonniers**

(Agadir 4 / Tiznit 6 / Ouarzazate 23 / Essaouira 1)

Prisonniers sahraouis

Maroc central 1 centre ; **26 prisonniers** (Salé : 26)

Maroc du Sud 3 centres ; **37 prisonniers**

(Tiznit 9 / Aït Melloul 21 / Inzegane 7)

Sahara occidental 2 centres ; **10 prisonniers**

(El Aïoun 4 / Dakhla 6)

Prison de Salé, paroles d'un prisonnier

« Pour ma première visite à Naama après le procès, j'ai osé arriver avec un stylo et un paquet de post-it. Les gardiens ont laissé faire. A la sortie, je suis repassée à la fouille. La gardienne a pris les post-it noircis de mon écriture presque illisible, elle a fait semblant de lire et me les a rendus sans rien dire. Ce premier paquet est un trésor pour moi. Naama m'a parlé comme jamais... »
Claude, mars 2013.



Les visites, c'est notre respiration !

30 mars : Une heure de conversation avec Claude, Mina, mes deux bras, c'est de l'énergie pour trois ou quatre mois.

1er juin : Je sais que ton papa va venir me voir ce mois-ci, mais je ne suis pas du tout déprimé, pas du tout triste.

12 mars : J'ai eu la visite de mon petit frère, Mohamed Ali, qui a été élevé par sa mère, la femme que mon père a épousée au retour de sa disparition. Il est très loin de ma réalité. C'est la première fois qu'il vient me voir. Il est fier de moi. Pendant le procès, il était en terminale à Goulimine, les profs venaient le voir pour savoir s'il était le frère d'Asfari.

La prison est une zone de non droit

27 juin : Il y a beaucoup de difficultés entre les prisonniers et les gardiens. L'association ADALA a organisé une conférence destinée à mettre en place un mécanisme pour surveiller les lieux de détention, les gendarmeries et les commissariats suite à la ratification de la Convention pour la prévention contre la torture. Les Nations Unies demandent que ce soit fait par des ONG avec un mécanisme indépendant pour veiller au respect de la dignité de la personne, au moral des détenus. Mais on n'a pas seulement besoin de lois. Le problème, c'est aussi les gardiens, des cellules avec 60 personnes, le mélange des récidivistes avec des jeunes.

Le groupe de Gdeim Izik et les autres prisonniers

30 mars : Je donne des cours, 5 heures par semaine en philo, histoire et géographie, français aux copains qui ont le bac ou le niveau lycée (ils sont six), et 6 heures par semaine aux quatre qui ont le niveau collège. Mais malgré tout, j'essaie de protéger ma solitude. On fait aussi du sport et on essaie de s'organiser avec un comité de négociation avec l'administration et un comité de nettoyage. Mais je lis, c'est ma seule manière de me sauver, en ce moment j'ai 10 journaux marocains à lire chaque jour.

29 septembre : En ce moment le souci c'est de faire vivre notre petite équipe. Il n'y a plus l'enthousiasme d'avant le procès. Je viens de passer les deux dernières semaines à les convaincre de reprendre les cours, de préparer notre petit jardin. C'est une nouvelle expérience, plus d'objectif politique, mais un objectif de vie pour s'organiser, donner du sens à notre présence ici. Le directeur n'est pas honnête. Je ne peux pas lui parler d'humain à humain. Il est complètement dépendant de l'extérieur et essaie de nous isoler des autres prisonniers. Il veut nous enfermer dans notre quartier, autour de notre thé.

La bibliothèque n'est toujours pas ouverte. C'est un combat quotidien mais on ne peut risquer la confrontation car la punition et la dispersion ne sont jamais loin. Notre petit groupe, c'est comme une société universelle.

12 octobre : Je découvre le monde des prisonniers sahraouis de droit commun. Ce sont des militaires condamnés pour trafic et contrebande, mais souvent ils paient pour leurs supérieurs et ne sont pas coupables, c'est tout un monde. J'ai commencé à faire la prière, cela m'aide à me rapprocher de tous mes compagnons. L'appartenance nationale leur semble seconde par rapport à la religion. Si tu n'es pas religieux tu n'as pas de place dans la société, alors que pour moi la religion c'est d'abord individuel.

Quel engagement politique ?

30 mars : Il y a deux époques, avant et après Gdeim Izik. C'est le moment de commencer une autre façon de travailler, de faire de la politique. Je dois tracer mon chemin.

26 juin : Notre dossier pourrait être traité dans les négociations avec le roi. Mais ce n'est pas l'intérêt politique du Polisario de demander quelque chose au Maroc. Les pressions doivent venir d'ailleurs.

25 juillet : Des milliers de personnes touchent l'indemnité « promotion nationale » au Sahara occupé, c'est une manière de tenir les gens. L'occupation tient toute l'économie du Sahara, les entreprises comme les institutions sont liées aux services de police, répression invisible aussi puissante que celle plus visible qui s'exerce dans la rue ou dans les commissariats.

26 juillet : J'ai écrit pour le procès, car c'était mon combat. Si j'avais eu plus de temps, j'aurais raconté toute l'histoire de notre peuple. Avec ce procès on a changé le regard de l'autre, y compris celui des ONG marocaines. Ce procès a changé l'image des Sahraouis à l'infini.

La prison et le travail de mémoire

25 juillet : Cette prison est devenue une guérison. C'est comme si j'avais participé à la souffrance de mon père au bagne. Depuis le procès, je dors normalement. C'est la prison qui m'a fait travailler la mémoire, mémoire de l'occupation, de la disparition. Rien n'a été facile depuis mon enfance, on ne peut jamais s'en tenir aux problèmes individuels, tout est problème de société. Ce qui m'a aidé, c'est la lecture. La lecture est primordiale, plus que de manger, parler, c'est une source.

Prison de Salé, paroles d'un visiteur

Michel Mangin, beau-père de Naama, peut le visiter à ce titre, comme membre de sa famille. Naama et ses 20 compagnons ont été condamnés le 17 février 2013 par une cour militaire à des peines très lourdes (de 25 ans à perpétuité).



Le tribunal militaire de Rabat en février 2013 au moment du procès dit de Gdeim Izik. Les familles sont présentes devant la Cour mais ne pourront pas y pénétrer.

Lundi 17 juin 2013, première visite après le procès. La prison civile où il est maintenant avec ses 20 compagnons est dans la même enceinte au mur élevé que la prison militaire où j'avais mes habitudes. L'ambiance d'accueil est très différente, moins austère, plus populaire. /...

Mansour, le jeune sahraoui qui assure le lien entre nous, familles, Européens, à Rabat, négocie à grands éclats de voix et de rires. Puis nous allons dans une entrée sale. /... Et c'est le choc, une salle de béton immense, 300... 500 m2, avec des centaines de femmes, enfants, hommes. On la traverse et on va dans un angle réservé aux Sahraouis, les 21 prisonniers arrivent les uns après les autres. Naama est parmi les premiers, c'est chaque fois émouvant cette apparition avec ce grand sourire, ce salut chaleureux en silence. Un an bientôt que je l'ai quitté. Chacun rejoint sa famille et se retrouve dans cet angle qui résonne comme pas possible, nous obligeant à hurler pour nous entendre. /...

Mardi 18 juin, visite avec les familles et sans Mansour. On lui annonce sèchement qu'il n'est plus persona grata. Est-ce qu'on lui fait payer son voyage à Genève à la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme ? /... Je rejoins le coin sahraoui et je les vois arriver à 14h30. /... Bani reste avec nous. Il symbolise l'absurdité et l'injustice subies par les Sahraouis : avant 1991, il vivait dans les campements avec sa famille. Puis il a rejoint El Aïoun pour enterrer ses parents sans pouvoir revenir à Tindouf. En novembre 2011, il est arrêté pour avoir été à Gdeim Izik et avoir été combattant avant 1991. /...

Mercredi 19 juin, une visite matinale et presque intime. /... Nous voici enfin tranquilles pour plus d'une heure d'échanges d'une grande intensité. /... Le soir, après avoir passé un long moment avec Mme Rhiadi qui m'explique que les violences subies par les Sahraouis sont aussi celles que vivent les Marocains, avec une nette régression depuis quelques années, à l'envers des textes juridiques théoriquement meilleurs. /... j'envoie à ma famille le message suivant : « Vu longuement Naama, je suis fier de mon gendre. » /...

Mardi 28 janvier. Voici la cinquième fois que je viens. J'ai retrouvé Mansour, on rejoint la « maison », l'appartement où logent les Sahraouis qui viennent d'El Aïoun pour visiter leur parent. Parmi la demi-douzaine d'entre eux, il y a Daddach, le prisonnier aux 23 ans de prison, libéré en 2001 et aussi un des disparus de 1987, maintenant aveugle. Nous allons à la prison ensemble. /... Tout en écoutant cet étonnant discours d'un homme qui passe sa vie à écrire et à réfléchir, je regarde autour de moi ce monde étrange des prisonniers politiques bavardant avec les leurs.

Mercredi 29 janvier. Cette seconde journée au Maroc est ma journée Naama ! Je rejoins seul la prison. /...

J'attends longtemps Naama, mais on ne viendra le chercher qu'au bout de deux heures. Deux heures d'une rare richesse. /... Pendant deux heures on a refait le monde, j'ai appris beaucoup sur la place qu'il tient et qu'il veut tenir dans son pays à naître, indépendant. Je vois défiler la longue série des résistants d'Afrique et d'Asie qui passèrent eux aussi bien des années à construire, depuis leurs prisons, les Etats qu'ils eurent effectivement le pouvoir de créer.

Jeudi 30 janvier. Je retrouve les deux « observatrices », Aline Chanu et Michèle Joly, qui viennent pour le procès de M'Barek Daoudi qui doit aussi comparaître devant une Cour militaire. Branle-bas de combat, ce troisième jour à Rabat, pour ce procès. On part au tribunal ensemble. J'y ai passé des jours à attendre l'autorisation de ma première visite en 2011 et attendre que la machine des visites se mette en route après 6 à 8 mois de fermeture totale, pendant lesquels Naama et ses compagnons n'ont eu aucune nouvelle ni aucun droit, enfermés sans rien dans les mains dans leurs cellules. Le procès est reporté sans précision de date.

Merci à Michel Mangin de nous avoir transmis ces textes (très raccourcis par nos soins), écrits à chaque retour.

Le dépôt de plainte la question centrale de la torture

« *Nous sommes très heureux, c'est un jalon sur notre route. Mais les journaux marocains sont pleins d'injures contre toi, contre l'ACAT avec des termes comme « l'égorgeur », « la chrétienne »... J'ai été visité par M. Nachnach, président de l'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'Homme). Il s'est dit surpris de la qualité de notre conversation, un Sahraoui ne peut-être qu'un bédouin analphabète ! » C'est ainsi que s'exprimait Naama, le 28 février 2014, suite aux deux plaintes déposées par l'ACAT (Action des chrétiens contre la torture).*

Dans un communiqué publié le 20 février 2014, l'ACAT et l'avocat Maître Braham, indiquaient le dépôt de deux plaintes, l'une auprès du Comité contre la torture (CAT) de l'ONU, l'autre, une plainte pénale, auprès du Doyen des juges d'instruction de Paris faite par les deux intéressés, Naama Asfari et Claude, son épouse.

Dans les deux cas, il s'agissait de mettre en évidence les tortures subies au moment de l'arrestation et pendant les interrogatoires. La plainte auprès de Genève portait sur les sévices subis par Naama, sur la prise en compte d'aveux forcés par le juge militaire et sur l'absence d'enquête malgré la répétition de ses allégations de torture.

Pour Maître Braham, la plainte déposée en France « doit amener la justice française à identifier les auteurs et donneurs d'ordre de torture » ; il remarque en effet que « l'état de droit au Maroc est tel qu'une enquête n'y est pas possible. »

De son côté, Hélène Legeay, juriste de l'ACAT en charge du Maghreb/Moyen Orient, insiste : « À travers le cas de Naama, nous appelons le CAT et les Nations unies, à condamner le phénomène tortionnaire et l'impunité au Maroc. Le Royaume, soucieux de son image sur la scène internationale, sera amené à rendre des comptes s'il est condamné. Une telle condamnation par le Comité contre la torture serait un premier pas significatif dans la lutte contre l'impunité et encouragerait les autres victimes sahraouies et marocaines à porter plainte devant l'ONU, jusqu'à ce que la justice marocaine décide de rendre justice elle-même. »

Situation intolérable pour les autorités marocaines qui essayèrent un « coup » avec l'OMDH et la presse aux ordres pour diffamer et tenter de casser la plainte. Lors de sa rencontre avec l'OMDH, Naama aurait nié toute torture et n'aurait sollicité aucune plainte ! Le coup a fait long feu. Mais a laissé des traces à la prison de Salé :

10 mars 2014 : « *Le communiqué de l'OMDH n'a rien à voir avec ce que j'ai dit, c'est comme les PV de la gendarmerie. Je n'ai pas envie de laisser l'OMDH parler de notre souffrance. La torture n'est pas finie puisque je suis en prison sur la base d'un dossier falsifié. Ce que l'OMDH a déclaré, c'est de la torture morale, mais je ne veux pas laisser ma dignité à M. Nachnach. Je suis dans une prison de l'occupant marocain mais ma souffrance n'est rien à côté de la souffrance collective de mon peuple.* »

« *Cette dernière visite a été plus détendue, le directeur a-t-il reçu des ordres ? La plainte nous a redonné un peu de dignité et rappelé publiquement l'inéquité du jugement et de toute la procédure.* » Claude.

L'existence, au Maroc, de prisonniers politiques nombreux est une situation scandaleuse !

Des initiatives et mobilisations existent, vous pouvez y participer en écrivant aux prisonniers.

Au Sahara occidental et au Maroc, des rassemblements pacifiques sont organisés pour exiger la libération des prisonniers politiques. Par exemple le 6 juin dernier à El Aïoun, « la Coopération de Gdeim Izik » a appelé à un rassemblement pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis. Rassemblement dispersé comme à chaque fois de manière très violente. Autre initiative, les anciens disparus ont « fêté » le 23^{ème} anniversaire de leur libération en présentant dans une exposition à El Aïoun, des petits objets, chapelets, sandales, guitares, fabriqués au fond des bagnes ainsi que des poèmes, contes et une courte pièce de théâtre écrits pendant leur disparition.

Écrire aux prisonniers politiques sahraouis et marocains et exiger leur libération !

En Espagne, Campagne internationale pour la libération de Yahia Mohamed el Hafed et des prisonniers politiques sahraouis. www.libertadpresossahrauis.com

En France, campagne lancée par l'ASDHOM en novembre 2012 qui organise une correspondance régulière entre prisonniers politiques sahraouis et marocains et leurs parrains-marraines et informe au moyen d'une lettre de la situation dans les prisons. www.asdhome.org

Et la campagne organisée par l'association des Amis de la RASD en lien avec les associations sahraouies des droits de l'homme pour écrire aux prisonniers politiques sahraouis. Comment faire pour leur écrire ?

Consultez le site dédié à leur situation www.ecrirepourlesliberer.com ou écrivez-nous à mjl.dom@free.fr

Vous recevrez des cartes postales prêtes à être envoyées, le nom et l'adresse d'un prisonnier. Vous pouvez également vous joindre à la collecte solidaire pour aider les prisonniers et leurs familles, aux mêmes adresses !

Campagnes relayées en France par plusieurs sections locales de l'ACAT.

Supplément Sahara info 166/167

Rédaction et photos : Michel Mangin, Claude Mangin-Asfari

Mise en page : Matthieu Liégeois

Pour tout contact : bur.aarasd@wanadoo.fr

ENAAMA ASFARI AHMED SBAÏ CHIEL BANGA EL BACHIR KHADDA MOHAMED TAHILI HASSAN DAH MOHAMED LAMIN HADDI ABDULAH LAKFAWNI ABDULLAHI TOUBALI EL HOUSSIN EZZAOUI DEICH EDDAF MOHAMED BOURIAL LAAROUSSI ABDELJALIL MOHAMED EL BACHIR BOUTINGUIZA MOHAMED BANI SIDI ABDALLAH B'HAH BRAHIM ISMAILI MOHAMED EMBAREK LEFKIR BABAIT MOHAMED JUNA SID AHMED LAMJAYED LARABI EL BAKAY M. M'BAREK DAUDI M. ALI ABDEDDAIM MOUSSAD SLEIMA BARRAK MOHAMED MOHAMED DAHINI LAHMAN SALAMA BRAHIM KHALIL MGHIEMMMA ASSAIH MOHAMED ELHASAN YAHIA MOHAMED ELHAFED CHEIK AMAÏDAN ISA BOUDA MOHAMED ALI ELBASRAOUI GHALI BOUHELA SALEK LAASARI M.SIDI BOUAMOUD M.AMMAR LAHWASID M. TAHA DAUDI M.AMAR DAUDI M. BABIT BAHDACH M.HAMZA BAZI M.MUSTAPHA AHSSAN

« ÉCRIRE POUR LES LIBÉRER » 72 PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI

AYOUB MOUSTAGHfir HASSAN CHOURIAR BOJEMAA YEZZA OULD EL Houssein MOHAMED HAMMOU MOUSSA EL MAKI HASSAN EL GHAZNAOUI MOHAMED LAMINE CHOUAIAR BRAHIM DAUDI ALI KACH BRAHIM CHOUAIAR CHAKRAD YAHDIH NOUREDDIN ECHAD RACHID BEN SAÏD OMAR BELAYSID HAMZA TAMEK GHALI BOULGHDIAN MAHJOUB OULAD CHEIKH KAMEL TRAYEH ATIQ BARRAY MOHAMED MANOLO ABDELAZIZ BARRAI HAMMADA JAFFAR OMAR MAYOUB EL OUALI AHSSAN MOULAY KAÏSS EL HIBA MOHAMED KHUHAGUA MOHAMED KHALFOUN YOUSSEF EL ATAR MOHAMED LAMINE EL ATAR ABDELHAHI BOUKYOUT